

Webinaire avec la Cour suprême d'Algérie

18/01/2022



Le 13 janvier 2022, la Cour de cassation s'est entretenue avec la Cour suprême d'Algérie dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Justice en Algérie (PASJA) piloté par Expertise France, à l'occasion d'un webinaire dédié à la méthodologie et aux enjeux de la transformation numérique au sein de la Cour.

A la suite de la visioconférence du 27 septembre 2021 sur l'utilisation du Bureau Virtuel, et dans la continuité de la participation soutenue de la Cour de cassation au sein du PASJA, ce webinaire a permis à la Cour de cassation de transmettre à ses homologues de la Cour suprême d'Algérie un retour d'expérience sur la mise en place de la structure informatique adaptée à la dématérialisation des dossiers, et des défis opérationnels et technologiques qui y sont liés.

Ce webinaire réunissait Mme Fatima Halla, secrétaire générale adjointe de la première présidence de la Cour, en charge des services administratifs, budgétaires, d'informatique et d'immobilier, Mme la première présidente Bussière, responsable du PASJA ainsi que Mme Chikhi, magistrate responsable du service de la documentation, et Mme Gadouche, responsable du service informatique de la Cour suprême d'Algérie, chargées de la réforme « Cour suprême électronique ».

A cette occasion, Mme Fatima Halla a présenté la stratégie numérique de la Cour de cassation et ses perspectives d'évolution, ainsi que la méthodologie à mettre en œuvre afin de déterminer les besoins inhérents au processus de dématérialisation.

A l'issue du webinaire, les deux cours ont exprimé leur souhait de poursuivre leur étroite coopération en 2022 dans la poursuite du PASJA à travers l'organisation de réunions de travail entre experts et de visite d'études sur les thématiques de l'informatisation, la gestion du greffe, la rédaction des arrêts et la publication et diffusion des arrêts.

Algérie

International